



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France



INTERNATIONAL AUDIT COMPANY
46 rue du Général Foy
75008 Paris
France

Etablissements
Maurel & Prom S.A.
**Rapport des commissaires aux comptes sur les
comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2018
Etablissements Maurel & Prom S.A.
51 rue d'Anjou - 75008 Paris
Ce rapport contient 25 pages



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France



46 rue du Général Foy
75008 Paris
France

Etablissements Maurel & Prom S.A.

Siège social : 51 rue d'Anjou - 75008 Paris
Capital social : €. 154 549 412

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'Assemblée Générale de la société Etablissements Maurel & Prom S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Etablissements Maurel & Prom S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



KPMG Audit



Etablissements Maurel & Prom S.A.
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés
29 avril 2019

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Etablissements Maurel & Prom S.A.
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés
29 avril 2019

Evaluation des titres de participation et créances rattachées

Risque identifié	Notre réponse
<p>Les titres de participation et les avances aux filiales du Groupe figurant au bilan au 31 décembre 2018 pour un montant net de 311 M€ représentent 59% des actifs de la société.</p>	<p>Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs actuelles des titres de participation, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté principalement à vérifier que l'estimation de ces valeurs déterminée par la direction est fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés et, selon les titres concernés, à :</p>
<p>Comme indiqué dans la note 3 de l'annexe, pour les sociétés en phase d'exploration, les titres de participation et créances rattachées font l'objet d'une provision à hauteur des dépenses d'exploration tant qu'aucune décision de développement commercial du projet ou de mise en production n'a été prise. Dans l'hypothèse où il a été mis en évidence l'existence de réserves prouvées et pour les sociétés ayant une activité de production pétrolière, la valeur des titres et créances est limitée au montant des revenus futurs actualisés au moment de la clôture.</p>	<ul style="list-style-type: none">• vérifier que les capitaux propres retenus concordent avec les comptes des entités qui ont fait l'objet d'un audit ou de procédures analytiques et que les ajustements opérés, le cas échéant, sur ces capitaux propres sont fondés sur une documentation probante ;• vérifier les cours de bourse utilisés ;• obtenir les prévisions de flux de trésorerie et d'exploitation des activités des entités concernées établies par le management ;• vérifier la cohérence des hypothèses retenues par le management avec les données issues des rapports d'expertises indépendantes ;• vérifier les principales données sous-jacentes pour l'estimation des revenus futurs actualisés et notamment les réserves pétrolières, les prix prévisionnels de vente, et les taux d'actualisation et d'inflation ;• vérifier que la valeur résultant des prévisions de flux de trésorerie a été ajustée du montant de l'endettement de l'entité considérée.
<p>Pour les autres activités, les provisions pour dépréciation des titres de participation et créances rattachées sont déterminées en tenant compte de la performance financière des participations issue notamment des prévisions de revenus futurs actualisés, de l'évolution des résultats ou de leur valeur probable de revente</p>	<p>Au-delà de l'appréciation des valeurs actuelles des titres de participation, nos travaux ont consisté également à :</p>
<p>Pour les titres de participation cotés, la valeur actuelle est déterminée en prenant également en considération le cours de bourse.</p>	<ul style="list-style-type: none">• apprécier le caractère recouvrable des créances rattachées au regard des analyses effectuées sur les titres de participation ;• vérifier la comptabilisation d'une provision pour risques dans les cas où la société est engagée à supporter les pertes d'une filiale présentant des capitaux propres négatifs
<p>Dans ce contexte et du fait des incertitudes inhérentes à certains éléments et notamment à la probabilité de réalisation des prévisions, nous avons considéré que la correcte évaluation des titres de participation, créances rattachées et provisions pour risques constituait un point clé de l'audit.</p>	

Etablissements Maurel & Prom S.A.
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés
29 avril 2019

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du Code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-3 et L. 225-37-4 du Code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-37-3 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L.225-37-5 du Code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.



KPMG Audit



Etablissements Maurel & Prom S.A.
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés
29 avril 2019

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Etablissements Maurel & Prom S.A. par l'Assemblée Générale du 12 juin 2014 pour KPMG et International Audit Company.

Au 31 décembre 2018, KPMG et International Audit Company étaient dans la 5^{ème} année de leur mission, sans interruption.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Etablissements Maurel & Prom S.A.
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés
29 avril 2019

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons un rapport au comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.



KPMG Audit



Etablissements Maurel & Prom S.A.
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés
29 avril 2019

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit. Ces points sont décrits dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Les commissaires aux comptes

Paris La Défense, le 29 avril 2019
KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Paris, le 29 avril 2019
International Audit Company


Eric Jacquet
Associé


François Caillet
Associé

Comptes Sociaux Etablissements

Maurel & Prom SA

31 décembre 2018

Comptes sociaux de la maison mère au 31 décembre 2018

Bilan

<i>En milliers d'euros</i>	note	Brut	Amortissements & Provisions	Net au 31/12/2018	Net au 31/12/2017
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4.1	3 934	(3 844)	90	25
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4.2	10 413	(2 990)	7 422	5 193
Participations	4.4	310 813	(168 617)	142 196	143 370
Autres immobilisations financières	4.3	517	(182)	335	270
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		311 330	(168 799)	142 531	143 640
ACTIF IMMOBILISE		325 677	(175 633)	150 044	148 857
Stocks de marchandises		135	(135)	(0)	0
Créances clients et comptes rattachés		489	(470)	19	1 394
Autres créances	4.5	540 842	(370 539)	170 303	124 097
Actions propres		41 639	(29 894)	11 746	15 191
Instruments de trésorerie	4.8	69 281		69 281	50 046
Disponibilités	4.8	124 659		124 659	121 207
ACTIF CIRCULANT		777 045	(401 037)	376 008	311 936
Charges constatées d'avances		596		596	541
Ecart de conversion actif	4.7	4 801		4 801	4 735
TOTAL ACTIF		1 108 118	(576 670)	531 448	466 069

<i>En milliers d'euros</i>	note	Net au 31/12/2018	Net au 31/12/2017
Capital social		154 549	150 412
Prime d'émission, de fusion, d'apport,...		38 984	27 664
Réserve légale		10 485	9 336
Autres réserves		159	(2 688)
Report à nouveau		21 823	0
Résultat de l'exercice		16 912	22 971
CAPITAUX PROPRES	4.9	242 912	207 696
Provisions pour risque		13 293	12 213
Provisions pour charges		857	1 153
PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES	4.10	14 150	13 366
Emprunts obligataires convertibles		0	295
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		0	769
Emprunts et dettes financières divers		0	0
DETTES FINANCIERES		0	1 064
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		3 113	3 547
Dettes fiscales et sociales		5 025	4 401
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1 620	1 627
Autres dettes	4.12	254 995	211 254
DETTES DIVERSES		264 753	220 829
DETTES		264 753	221 893
Ecart de conversion passif	4.7	9 633	23 114
TOTAL PASSIF		531 448	466 069

Résultat

<i>En milliers d'euros</i>	<i>note</i>	<i>Net au 31/12/2018</i>	<i>Net au 31/12/2017</i>
Chiffre d'affaires		18 169	17 943
Reprises sur amortissements et provisions		425	4 315
Autres produits d'exploitation		1 022	0
Transferts de charges		372	
PRODUITS D'EXPLOITATION		19 988	22 258
Autres achats et charges externes		(13 815)	(18 207)
Impôts et taxes		(733)	(1 700)
Salaires et traitements		(7 679)	(5 845)
Charges sociales		(3 460)	(3 467)
Autres charges d'exploitation		(9 390)	(10 964)
CHARGES D'EXPLOITATION		(35 077)	(40 184)
Dotations aux amortissements sur immobilisations		(841)	(156)
Dotations aux amortissements sur charges à répartir		0	(10 210)
Dotations aux provisions sur actif circulant		(149)	(1 737)
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS D'EXPLOITATION		(990)	(12 103)
RESULTAT D'EXPLOITATION		(16 079)	(30 028)
QUOTE-PART DES RESULTATS DES SOCIETES EN PARTICIPATION		0	(96)
Intérêts sur ORNANE		0	(3 357)
Intérêts sur autres emprunts		(3 239)	(17 803)
Produits de trésorerie		4 108	1 650
INTERETS DES EMPRUNTS ET TRESORERIE		869	(19 509)
DOTATIONS ET REPRISES DE PROVISIONS SUR ACTIONS PROPRES		8 440	6 857
Pertes sur créances sur participation		(19 987)	(600)
Intérêts sur créances sur participation		292	25 656
Reprises de provisions sur titres et comptes courants		31 149	11 805
Dotations aux provisions sur titres et comptes courants		(42 146)	(73 956)
RESULTAT SUR TITRES ET CREANCES SUR PARTICIPATION		(30 693)	(37 095)
CHARGES FINANCIERES		(159)	0
DIVIDENDES RECUS		85 596	85 500
Gains et Pertes de change		9 325	(34 826)
Dotations financières aux provisions de change		0	(373)
Reprises financières sur provisions de change		373	48 854
RESULTAT DE CHANGE		9 698	13 654
RESULTAT FINANCIER	4.15	73 750	49 310
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		57 671	19 282
Produits exceptionnels	4.16	1	223
Charges exceptionnelles	4.16	(37 965)	(560)
Dotations et Reprises de provisions pour risques exceptionnels		(2 194)	408
Gains et Pertes sur actions propres		(156)	(68)
Résultat cession autres immobilisations		77	1
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(40 238)	3
Impôt sur les bénéfices		(521)	3 686
BENEFICE OU PERTE		16 912	22 971

Annexes

Note 1 : Généralités

Etablissements Maurel & Prom S.A. (« La Société ») est domiciliée en France. Le siège social de la Société est sis 51 rue d'Anjou, 75008 Paris. Les états financiers ont été arrêtés par le conseil d'administration du 20 mars 2019. Les états financiers sont présentés en Euro. Les montants sont arrondis au millier d'euros le plus proche, sauf indication contraire.

Note 2 : Faits marquants

Le Groupe a conclu en décembre 2018 l'acquisition de la participation de 40 % détenue par Shell Exploration and Production Investments B.V. (« Shell ») en tant qu'« Actionnaire B » dans la société mixte Petroregional del Lago (la « Société Mixte PRDL») qui exploite le champ pétrolier Urdaneta West situé sur le Lac Maracaibo au Venezuela. La contrepartie totale de l'acquisition des parts de Shell dans la Société Mixte s'élève à 70 M€, financée par la trésorerie existante de Maurel & Prom et composée de :

- 47 M€ qui ont été payés à la finalisation de l'acquisition, et
- 23 M€ payables en décembre 2019, à la date anniversaire de la finalisation de l'acquisition.

Pour ce faire, la Société a apporté 44 M€ à sa filiale MP Venezuela. La Société a également créé la société Servicios Integrados UW dédiée à l'assistance technique.

Pour rappel, le Groupe est entré au Gabon en février 2005 en rachetant des actifs auprès des groupes Rockover et Masasa.

Lors de cette acquisition, le Groupe s'était engagé à payer aux vendeurs un pourcentage de la production future. En octobre 2018, le Groupe a racheté ces engagements auprès de Rockover pour un montant de 43 M\$ (37 M€), présenté en charges exceptionnelles, dans les comptes sociaux:

- 25% de la Contrepartie versés en espèces (10,75 M\$) ;
- 75% de la Contrepartie (32,25 M\$) réglés par l'émission de nouvelles actions Maurel & Prom à titre de compensation. Le Groupe a ainsi procédé à une augmentation de capital d'un montant nominal total de 4.137.370,93 euros (4.791.075,54 dollars selon un cours fixé de 1,158 USD pour 1 Euro), par émission de 5.373.209 actions nouvelles de 0,77 euro (0,89 dollars) de valeur nominale, avec un prix de souscription unitaire de 5,182 euros.(6,001 dollars) Ces actions ont été intégralement souscrites par Rockover et libérées par compensation avec la créance détenue du fait du rachat des compléments de prix par M&P. Les nouvelles actions sont émises avec jouissance courante et sont assimilables aux actions existantes. A l'issue de cette opération, le capital social de M&P s'élève à 154.549.411,94 euros (193.344.949 dollars convertis au cours historique) divisé en 200.713.522 actions de 0,77 euro (0,96 dollars) de valeur nominale.

Le Groupe a également signé en octobre 2018 un contrat d'achat et de vente en vue de l'acquisition de la participation de 20% détenue par AJOCO dans deux blocs en production et développement situés en eaux peu profondes au large de l'Angola. La Société a ainsi versé 2 M€ à sa filiale MP Angola pour procéder au dépôt de garantie prévue au contrat d'acquisition. La finalisation de cette acquisition interviendra à la publication des autorisations administratives.

Par ailleurs, la Société a comptabilisé des dividendes provenant de MP Gabon S.A. pour 75 M€ et de Seplat pour 10,5M€.

Note 3 : Règles et Méthodes

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes comptables généralement admis en France et notamment avec les dispositions du Plan Comptable Général issu du règlement ANC N°2018-07 de décembre 2018, modifiant le règlement ANC n° 2014-03. La société avait appliqué par anticipation au 1er janvier 2017 le règlement ANC 2017-03 relatif aux dépenses d'exploration ne pouvant désormais plus être activées.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations pétrolières

Les coûts relatifs à l'acquisition et à l'attribution de permis miniers sont inscrits en actifs incorporels et, durant la phase d'exploration, amortis linéairement sur la durée estimée du permis, puis, dans la phase de développement, au rythme des amortissements des installations de production pétrolière.

En cas de retrait du permis ou d'échec des recherches, l'amortissement restant à courir est constaté en une seule fois.

Les études et travaux d'exploration, y compris les dépenses de géologie et de géophysique, sont passés en charge conformément à l'application du règlement ANC N°2017-03 de novembre 2017.

Seules les dépenses concourant spécifiquement à l'identification d'un prospect tels que les forages d'exploration sont capitalisées et elles sont amorties à compter du début de l'exploitation.

Les dépenses de forage n'ayant pas abouti à une découverte commerciale sont comptabilisées en charges à hauteur des coûts engagés.

Des provisions pour dépréciation ou des amortissements exceptionnels sont comptabilisés lorsque les coûts accumulés sont supérieurs aux estimations des flux de trésorerie futurs actualisés ou lorsque des difficultés techniques sont rencontrées. Les dépréciations sont déterminées par permis d'exploration.

Autres Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations selon les méthodes linéaire (L) ou dégressive (D) suivantes :

Agencements et installations : L sur 5 à 10 ans ;

Matériel de bureau et informatique : L ou D, sur 3 à 5 ans ;

Mobilier de bureau : L sur 10 ans ;

Logiciel : L sur 3 ans.

Participations, titres immobilisés et créances rattachées

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Les créances rattachées à des participations sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition. La valeur d'inventaire, représentée par la valeur d'utilité est déterminée en fonction des capitaux propres et des perspectives de rentabilité des sociétés concernées.

Pour les sociétés en phase d'exploration, les titres de participation et créances rattachées font l'objet d'une provision à hauteur des dépenses d'exploration tant qu'aucune décision de développement commercial du projet ou de mise en production n'a été prise. Dans l'hypothèse où il a été mis en évidence l'existence de réserves prouvées, la valeur des titres et créances est limitée au montant des revenus futurs actualisés au moment de la clôture.

Pour les autres activités, les provisions pour dépréciation des titres de participation et créances rattachées sont déterminées en tenant compte de la performance financière des participations déduite notamment des prévisions de revenus futurs actualisés, de l'évolution des résultats ou de leur valeur probable de revente.

Lorsque les pertes dépassent la valeur des titres et des créances, une provision pour risques est constatée à due concurrence.

Pour les titres de participation cotés, la valeur actuelle est également déterminée en prenant en considération le cours de bourse.

Les autres titres immobilisés sont évalués au plus bas de leur valeur d'acquisition ou de leur valeur vénale. Il s'agit notamment des actions propres de la société ayant fait l'objet d'une affectation précise.

Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constatée s'il existe un risque de non recouvrement.

Charges à répartir

Les charges à répartir correspondent aux frais d'émission des emprunts obligataires et bancaires amortis sur la durée de remboursement du principal.

Opérations en devises

Les charges et produits exprimés en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur en EUR à la date de l'opération.

Les dettes, financements externes et créances en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur en EUR au cours de clôture. Les différences résultant de la conversion des dettes et créances en devises à ce dernier cours sont portées au bilan sur la ligne "Ecart de conversion". Les pertes latentes non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Les disponibilités en devises sont converties au cours de clôture et les écarts de conversion sont inscrits au compte de résultat. Lorsque la trésorerie en devises est uniquement affectée à des investissements futurs (contrats spécifiques) et isolée comme telle, il est considéré que les encaissements et décaissements futurs constituent une sorte de couverture naturelle du profit ou de la perte de change.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constituées en couverture d'éventualités diverses, notamment les risques sur les filiales, les litiges et les risques de pertes de change.

Les obligations de la Société en matière de retraite et avantages assimilés se limitent au paiement des cotisations à des régimes généraux à caractère obligatoire et au règlement d'indemnités de départ en retraite définis par la Convention Collective applicable.

Ces indemnités correspondent à un régime de prestations définies et sont provisionnées selon la méthode dite des unités de crédits projetés qui stipule que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires futurs.

Conversion des comptes annuels des établissements

Pour les établissements autonomes dont la monnaie de fonctionnement n'est pas l'euro, les comptes annuels sont convertis dans la monnaie de présentation de la Société soit l'euro en appliquant les principes suivants :
Conversion au taux de clôture à l'exception des comptes de liaison financement qui restent au taux historique ;
Conversion des postes du résultat au taux moyen de la période.

Note 4 : Compléments d'informations sur le bilan et le compte de résultat

Note 4.1: Immobilisations incorporelles

<i>En milliers d'euros</i>	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Logiciels au 31/12/2017	1 864	(1 839)	25
Permis minier Gabon au 31/12/2017	3 518	(3 518)	(0)
Total des immobilisations incorporelles au 31/12/2017	5 382	(5 357)	25
acquisitions	111		111
sorties	(1 558)	1 558	0
dotations aux amortissements		(45)	(45)
Total des immobilisations incorporelles au 31/12/2018	3 934	(3 844)	90
Logiciels au 31/12/2018	416	(326)	90
Permis minier Gabon au 31/12/2018	3 518	(3 518)	(0)

Note 4.2: Immobilisations corporelles

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Total</i>
Valeur brute des aménagements et matériels au 31/12/2017	10 097
Amortissements au 31/12/2017	(4 904)
Valeur nette des immobilisations corporelles au 31/12/2017	5 193
Acquisitions	317
Cessions	(138)
Conversion par capitaux propres (brut)	136
Conversion par capitaux propres (amort)	2 711
Dotations aux amortissements	(796)
Valeur nette des immobilisations corporelles au 31/12/2018	7 422
Valeur brute des aménagements et matériels au 31/12/2018	10 413
Amortissements au 31/12/2018	(2 990)

Note 4.3: Autres immobilisations financières

<i>En milliers d'euros</i>	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
divers dépôts au 31/12/2017	422	(152)	270
Total des autres immobilisations financières au 31/12/2017	422	(152)	270
acquisitions	64		64
effet de conversion	30	(30)	(0)
dotations aux amortissements			
Total des immobilisations incorporelles au 31/12/2018	517	(182)	335
divers dépôts au 31/12/2018	517	(182)	335

Note 4.4: Titres de Participations

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2017	Variation	31/12/2018
Maurel & Prom Assistance Technique	34 211		34 211
Cardinal	6 060		6 060
Seplat Petroleum	140 180		140 180
Panther	10 756		10 756
Maurel & Prom Colombia	92 431		92 431
Intégra Oil	25 840		25 840
MP Angola	37		37
MP Venezuela SPV	3	40	43
MP SIUW		0	0
MP Trading		500	500
Autres	755		755
Total des valeurs brutes des titres de participation	310 273	540	310 813
Maurel & Prom Assistance Technique	(33 096)		(33 096)
Cardinal	(6 060)		(6 060)
Panther	(10 756)		(10 756)
Maurel & Prom Colombia	(90 722)	(1 709)	(92 431)
Intégra Oil	(25 840)		(25 840)
Autres	(430)	(4)	(434)
Total des dépréciations des titres de participation	(166 903)	(1 714)	(168 617)
Valeurs nettes des titres de participation	143 370	(1 174)	142 196

Note 4.5: Autres créances

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2018	31/12/2017
Avances aux filiales du groupe	535 914	479 901
Acomptes fournisseurs et notes de débit aux filiales	7	0
Créances diverses	4 920	6 819
Total autres créances brutes	540 842	486 720
Dépréciation	(370 539)	(362 624)
Total autres créances nettes	170 303	124 097

Les avances aux filiales se détaillent comme suit :

<i>En milliers d'Euros</i>	31/12/2018			Mouvements		31/12/2017		
	Brut	Dépréciation	Net	brut	Dépréciation	Brut	Dépréciation	Net
BRM	123 144	(123 144)	0	7	(7)	123 137	(123 137)	0
MP Tanzanie	110 944	(10 000)	100 944	(14 967)	0	125 911	(10 000)	115 911
MP Namibia	11 260	(11 260)	0	1 323	(1 323)	9 937	(9 937)	0
MPDS	57 401	(57 401)	0	(224)	224	57 625	(57 625)	0
East Asia	61 995	(61 995)	0	38	(38)	61 957	(61 957)	0
MP West Canada	47 451	(47 451)	0	2 474	(2 474)	44 977	(44 977)	0
Saint Aubin Energie	1 985	(1 985)	0	(778)	778	2 763	(2 763)	0
MP Perou Holding	(0)	0	(0)	(18 366)	18 366	18 366	(18 366)	0
Ison holding	13 049	(13 049)	0	195	(195)	12 854	(12 854)	0
Intégra oil	3 691	(3 691)	0	0	0	3 691	(3 691)	0
Caroil SA	30 754	(30 754)	0	22 938	(22 938)	7 816	(7 816)	0
MPC BV	2 639	(2 639)	0	(128)	128	2 767	(2 767)	0
MP Venezuela spv	48 831		48 831	44 298	0	4 533		4 533
MP SIUW	433		433	433	0	0		0
MP Trading	222		222	222	0	0		0
Autres	22 114	(3 574)	18 540	18 546	3 160	3 568	(6 734)	(3 166)
TOTAL	535 914	(366 943)	168 971	56 013	(4 320)	479 901	(362 624)	117 277

En décembre 2018, la Société a consenti un abandon de créance à sa filiale MP Perou Holding et repris la provision comptabilisée sur les exercices antérieurs.

Note 4.6: Echéances des Créances

<i>En milliers d'euros</i>	Montant total	A un an au plus	A plus d'un an
Dépôts et cautionnements	335		335
Autres créances	170 303		170 303
Créances clients et comptes rattachés	19	19	
Total des créances brutes par échéances	170 657	19	170 638

Note 4.7: Ecart de conversion

Les écarts de conversion, tant actif que passif, correspondent à la revalorisation au cours de clôture des dettes et créances en devises (essentiellement sur les comptes courants et le prêt actionnaire libellés en dollar américain).

La Société se trouve en position globale de change passive en US Dollars en 2018. Elle ne provisionne donc pas les écarts de change actifs sur la période.

Note 4.8: Instruments de trésorerie, disponibilités et concours bancaires

En milliers	31/12/2018	31/12/2017
Comptes courants bancaires et autres	124 659	121 207
SICAV et FCP	69 281	50 046
Disponibilités	193 941	171 254
concours bancaires	0	(769)
Disponibilités nette	193 941	170 485
Actions propres	11 746	15 191
Titres de placements	11 746	15 191
Trésorerie nette	205 686	185 675

Au 31 décembre 2018, Maurel & Prom détient 3 521 082 actions propres pour une valeur brute de 42 M€. La comparaison du coût historique d'acquisition des actions propres et de leur cours moyen de décembre 2018 a conduit la Société à doter une dépréciation complémentaire ramenant leur valeur nette comptable à 12 M€.

Note 4.9: Capitaux propres

En milliers d'euros	31/12/2017	Affectation du résultat	Résultat	Attribution Actions Gratuites	Ecart de conversion	Augmentation Capital	31/12/2018
Capital	150 412					4 137	154 549
Primes	27 664			(12 386)		23 707	38 984
Réserve légale	9 336	1 149					10 485
Autres réserves	(2 688)				2 847		159
Report à nouveau		21 823					21 823
Résultat	22 971	(22 971)	16 912				16 912
Capitaux propres	207 696	(0)	16 912	(12 386)	2 847	27 844	242 912

Au 31 décembre 2018, le capital social se composait de 200 713 522 actions d'une valeur nominale de 0,77 € soit un capital total de 154 549 411,94 €.

Note 4.9.1 Actions réservées aux salariés et actions gratuites

L'assemblée générale mixte du 20 juin 2018 a délégué compétence au Conseil d'administration, pour une période de 38 mois, afin de décider, en une ou plusieurs fois de, l'attribution gratuite, dans la limite de 1 % du capital social, au profit des salariés ou de certains d'entre eux et / ou des mandataires sociaux ou de certains d'eux de la Société et / ou des sociétés et groupements d'intérêts économique qui lui sont liés. Cette délégation du 20 juin 2018 a mis fin, avec effet immédiat, pour la fraction non utilisée, à la délégation donnée le 15 juin 2016.

Les attributions d'actions gratuites effectuées se présentent comme suit :

Date de décision d'attribution	Date d'acquisition	Nombre d'actions
31/03/2017	31/03/2018 (*)	895 000
24/04/2017	24/04/2020 (**)	180 000
03/08/2018	03/08/2019 (*)	157 700
03/08/2018	03/08/2020 (*)	157 700
03/08/2018	03/08/2021 (*)	157 700

(*) La durée minimale de conservation des actions par les bénéficiaires est fixée à une année à compter de la date d'acquisition. Les plans de 2018 sont soumis à des conditions de performance.

(**) Pas de durée minimale de conservation pour ce plan

Note 4.9.2 Programme de rachat d'actions

Suite à l'autorisation donnée par l'assemblée générale du 20 juin 2018, le conseil d'administration est autorisé à acheter ses propres actions, dans la limite de 10% du montant du capital social, au prix unitaire maximum d'achat de 10 €.

Les achats concernant le contrat de liquidité représentent au cours de la même période 2 242 865 actions, les ventes 2 139 174 actions.

Au 31 décembre 2018, la Société détenait en propre 3 521 082 actions (soit 1,75 % du capital pour une valeur brute de 42 M€ à la fin 2018) dont 195 547 actions au titre du contrat de liquidité.

Au 31 décembre 2018, conformément au tableau de mouvements sur capital ci-dessous, le nombre d'actions de la Société est de 200 713 522 et le capital social s'élève à 154 549 411,94 €.

	Nombres d'actions	Actions propres
Au 31/12/16	195 340 313	5 448 245
- Mouvements sur actions propres		-1 135 854
Soit au 31/12/17	195 340 313	4 312 391
- Mouvements sur actions propres		-791 309
- Augmentation capital	5 373 209	
Soit au 31/12/18	200 713 522	3 521 082

Note 4.10: Provisions pour risques et charges

En milliers d'euros	31/12/2017	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice	31/12/2018
Risque de change	373		(373)	
Indemnités départ retraite	725	131		856
Autres	12 268	12 043	(11 016)	13 294
Total des provisions	13 366	12 174	(11 389)	14 150
Résultat d'exploitation		149	(425)	
Résultat financier		11 450	(10 964)	
Résultat exceptionnel		575		

Les autres provisions concernent essentiellement la quote-part de situation nette négative de certaines filiales.

Note 4.11: Emprunts obligataires

En milliers d'euros	31/12/2018			31/12/2017		
	Capital	Intérêts	Total	Capital	Intérêts	Total
ORNANE 2019				292		292
ORNANE 2021				3		3
Emprunts obligataires convertibles				295		295

A la clôture de l'exercice 2017, il restait uniquement 16 936 ORNANE 2019 et 240 ORNANE 2021 en circulation. La Société a exercé son droit de procéder à l'amortissement anticipé des obligations convertibles dans les conditions prévues par leurs contrats d'émission respectifs, avec prise d'effet au 12 février 2018.

Note 4.12: Autres dettes

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2018	31/12/2017
Dettes vers filiale Gabon	164 153	123 714
Dettes vers autres filiales du Groupe	2 294	2 806
Prêt Actionnaire	87 336	83 462
Autres charges à payer	1 211	1 272
Total autres dettes	254 995	211 254

En décembre 2017, il a été décidé de mettre en place un prêt actionnaire avec PIEP, d'un montant initial de 100 M\$, assorti d'une seconde tranche de 100 M\$ tirable à la discrétion de Maurel & Prom.

Les termes de cette facilité sont les suivants :

Montant initial :	100 M\$
Tranche supplémentaire :	100 M\$ tirable à discrétion
Maturité :	Décembre 2024
Premier amortissement :	Décembre 2020
Remboursement :	17 échéances trimestrielles
Taux d'emprunt :	LIBOR + 1,60 %.

L'évolution des dettes vis-à-vis de la filiale gabonaise s'explique comme suit :

Dettes Gabon à fin 2017	(123 714)
Financements des investissements et dépenses de MP Gabon	(108 713)
Encaissement des recettes de MP Gabon & prestations internes	13 811
Refinancement	
Dividendes reçus	77 734
Rémunération des comptes courants	(8 501)
Effet change sur les financements en \$	(14 770)
Dettes Gabon à fin 2018	(164 153)

Note 4.13: Echéances des Dettes

<i>En milliers d'euros</i>	Montant total	A un an au plus	A plus d'un an	A plus de cinq ans
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 113	3 113		
Dettes fiscales et sociales	5 025	5 025		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 620	1 620		
Autres dettes	254 995	167 658	66 787	20 549
Total des dettes par échéances	264 753	177 417	66 787	20 549

Note 4.14: Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires correspond exclusivement à des prestations de services et d'études fournies aux filiales de la Société notamment au Gabon et en Tanzanie.

Note 4.15: Résultat financier

En milliers d'euros	note	Net au 31/12/2018	Net au 31/12/2017
QUOTE-PART DES RESULTATS DES SOCIETES EN PARTICIPATION		0	(96)
Intérêts sur ORNANE		0	(3 357)
Intérêts sur autres emprunts	a)	(3 239)	(17 803)
Produits de trésorerie	b)	4 108	1 650
INTERETS DES EMPRUNTS ET TRESORERIE		869	(19 509)
DOTATIONS ET REPRISES DE PROVISIONS SUR ACTIONS PROPRES		8 440	6 857
Pertes sur créances sur participation	c)	(19 987)	(600)
Intérêts sur créances sur participation	g)	292	25 656
Dotations aux provisions sur titres et comptes courants	d)	(10 998)	(85 761)
RESULTAT SUR TITRES ET CREANCES SUR PARTICIPATION		(30 693)	(37 095)
CHARGES FINANCIERES		(159)	0
DIVIDENDES RECUS	e)	85 596	85 500
Gains et Pertes de change	f)	9 325	(34 826)
Reprises financières sur provisions de change		373	48 481
RESULTAT DE CHANGE		9 698	13 654
RESULTAT FINANCIER		73 750	49 310

- a) il s'agit des intérêts sur le prêt d'actionnaire ;
- b) l'augmentation des produits s'explique par le placement de la trésorerie sur des SICAV ;
- c) la perte sur créance sur participation correspond à l'abandon des créances M&P Peru ;
- d) les provisions sont dotées en fonction de la valeur d'utilité, au vu le cas échéant de la situation nette des filiales;
- e) il s'agit des dividendes reçus de Maurel & Prom West Africa pour 75M€ et 10,5M€ de Seplat ;
- f) les différences de change s'expliquent essentiellement par les réévaluations de la trésorerie en USD
- g) il s'agit des intérêts sur les encours moyens annuels des avances aux filiales en nette diminution sur 2018.

Note 4.16: Résultat exceptionnel

le Groupe est entré au Gabon en février 2005 en rachetant des actifs auprès des groupes Rockover et Masasa. Lors de cette acquisition, le Groupe s'était engagé à effectuer des « Paiements Différés » en fonction de la production future. En 2018, la Société a racheté à Rockover ces paiements différés en contrepartie d'un prix de 43 M\$ (37 M€), présenté en charges exceptionnelles, dans les comptes sociaux:

- 25% de la Contrepartie versés en espèces (10,75 M\$) ;
- 75% de la Contrepartie (32,25 M\$) réglés par l'émission de nouvelles actions Maurel & Prom à titre de compensation.

Note 4.17: Impôt sur les sociétés

Maurel & Prom est la société mère du groupe d'intégration fiscale composé des sociétés Maurel & Prom, M&P Peru Holdings, M&P Volney 5, M&P Angola, M&P West Africa, MPEP BRM, MPEP France, MPEP Namibie, MPEP Mnazi Bay, MP East Asia, MP West Canada, M&P Assistance Technique et Caroil.

Note 5 : Informations complémentaires

Note 5.1: Risques financiers

Les résultats de la Société sont sensibles à différents risques de marché, dont le risque de change EUR/USD, étant donné qu'une partie significative des créances et dettes est libellée en US Dollar.

La Société est aussi exposée au risque de liquidité et de taux. Les conditions d'emprunts et la structure de financement du Groupe portées par la Société font l'objet d'un descriptif dans le document de référence 2018 au paragraphe Financements.

Des plans de rachat d'actions propres successifs ont été mis en place depuis le 12 janvier 2005. Au 31 décembre 2018, la Société détenait 3 521 081 actions propres pour une valeur comptable de 42 M€ brute à comparer à une valeur de marché de 12 M€. Une provision de 30 M€ a en conséquence été constituée. Une baisse de 10 % de la valeur de ces titres aurait un impact négatif de 1 M€ sur le résultat social de la Société.

Note 5.2: Engagements hors bilan

À la connaissance de Maurel & Prom, il n'existe pas de faits exceptionnels, litiges, risques ou engagements hors bilan, susceptibles de mettre en cause la situation financière, le patrimoine, le résultat ou les activités de la Société.

Note 5.2.1 *Prêt à Terme (Term loan 600 M\$)*

La Société Maurel & Prom West Africa S.A., actionnaire à 100% de la société Maurel & Prom Gabon, est emprunteur au titre d'un prêt à terme portant sur un montant de 600 M\$, conclu le 10 décembre 2017. Ce prêt est garanti par sa société mère Etablissements Maurel & Prom. L'emprunteur bénéficie également du soutien financier de l'actionnaire principal du Groupe, PT Pertamina International Eksplorasi Dan Produksi (« PIEP ») en cas de défaut de paiement au titre de ce prêt.

Aucune sureté n'a été consentie sur les actifs du Groupe ; en revanche des restrictions d'utilisation de certains comptes bancaires de Maurel & Prom Gabon et de Maurel & Prom West Africa ont été prévus en cas de défaut au titre du nouveau prêt (à l'exception de certains cas).

Par ailleurs, au titre de ce prêt, Maurel & Prom West Africa s'est engagé à ce que certains ratios financiers, calculés au niveau du Groupe, soient respectés au 30 juin et au 31 décembre de chaque année:

- un ratio endettement net consolidé du Groupe / EBITDAX (résultat avant intérêts, impôts, amortissements et dépréciations et net de l'impact des gains et pertes de change et coûts de l'exploration) n'excédant pas 4.00 :1.00, calculé sur une période de 12 mois précédant la date de référence ;
- un ratio de couverture du service de la dette (DSCR) du Groupe calculé sur une période de six mois précédant la date de référence, supérieur à 3.50 :1.00 ; et
- une valeur corporelle nette (« Tangible Net Worth ») du Groupe à chaque date de référence supérieure à 500 M\$.

Ces covenants sont respectés au 31 décembre 2018.

Maurel & Prom West Africa, Etablissements Maurel & Prom et Maurel & Prom Gabon se sont également engagés à maintenir un montant minimum de trésorerie consolidée de 100 M\$ sur leurs comptes bancaires, à défaut de quoi, Etablissements Maurel & Prom serait tenu de tirer le montant non utilisé du prêt d'actionnaire consenti par PIEP décrit ci-dessous.

Pendant une période de 36 mois à compter du tirage, Etablissements Maurel & Prom s'est engagé à ne pas distribuer de dividendes supérieurs à 10 M\$ par année civile, et ce sous réserve d'un montant minimum de besoin en fonds de roulement défini entre les parties.

Note 5.2.2 Conventions de subordination avec PIEP

Dans le cadre du prêt à terme, de décembre 2017, le Groupe a conclu une convention de subordination en vertu de laquelle certaines dettes vis-à-vis de PIEP sont subordonnées au remboursement du prêt à terme bancaire.

Note 5.2.3 Engagements contractuels au Gabon

Aux termes du contrat d'achat conclu en février 2005 et des amendements subséquents avec l'Etat gabonais et Rockover, Maurel & Prom devra verser à la Masasa Trust:

- 1,4 % de la production valorisée au prix de vente officiel. Cet engagement est réglé mensuellement étant donné que le seuil de production contractuel a été atteint ;
- 0,65 \$ par baril produit à compter de la date à laquelle la production cumulée dans l'ensemble des zones de licences dépasserait 80 Mb ; et
- 5 % sur la production issue du seul champ de Banio, valorisée au prix de vente officiel, dès lors que la production cumulée de ce champ dépasserait 3,865 millions de barils.
- 2 % de la production totale disponible, valorisée au prix de vente officiel, jusqu'à un seuil de 30 Mb et 1,5 % au-delà de ce seuil, sur la production provenant des permis d'exploitation issus du permis d'exploration Nyanga-Mayombé. Cet engagement est comptabilisé en charge au fur et à mesure de la production, sachant que la production du champ Banio (le seul permis d'exploitation issu de Nyanga-Mayombé à ce jour) est actuellement suspendue sans qu'une date de reprise soit prévue.

Note 5.2.4 Angola

Le Groupe est en cours de finalisation de l'acquisition de la participation de 20% détenue par AJOCO. Le montant total de l'opération s'élèvera à 80 M\$ qui seront financés sur la trésorerie existante du Groupe et par compensation de sommes dues par AJOCO à l'opérateur Sonangol EP. La transaction prévoit également le versement conditionnel d'un montant pouvant atteindre 25 M\$ en fonction de l'évolution des cours du pétrole et du développement des ressources des actifs.

Note 5.3: Effectif de la Société

Le personnel salarié de la Société s'élevait à 36 personnes au 31 décembre 2018.

Note 5.4: Rémunérations des dirigeants

Les principaux dirigeants comprennent les Directeurs (équipe de direction composée du Président, du Directeur général et du Directeur Technique) et les membres du conseil d'administration.

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2018	31/12/2017
Avantages à court terme	1 431	1 534
Paieement en actions	281	923
Total	1 712	2 457

Note 5.5: Entreprises liées

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2018	31/12/2017
Participations	310 813	310 273
Autres créances	535 914	479 901
Actif	846 727	790 174
Dettes sur immobilisations	1 612	1 612
Autres dettes	166 448	126 520
Prêt Actionnaire	87 336	83 462
Passif	168 059	128 132
Quotes-parts sur opérations faites en commun	0	(96)
Produits financiers	292	25 656
Dividendes	85 595	85 500
Charges financières	(23 226)	(7 746)
Compte de résultat	62 661	103 313

Note 5.6: Évènements postérieurs à la clôture

À la connaissance de Maurel & Prom, il n'existe pas d'évènements postérieurs à la clôture, susceptibles de mettre en cause la situation financière, le patrimoine, le résultat ou les activités de la Société.

Note 5.7: Filiales et participations

Sociétés	Devise	% détenu	Capital (en devises)	Capitaux propres autres que le capital social (en devises)	Valeur brute comptable des titres détenus €	dépréciation	Valeur nette comptable des titres détenus €	Prêts et avances accordés bruts € (a)	Dividendes encaissés	Chiffre d'affaires du dernier exercice (en devises)	Résultat du dernier exercice (en devises)
France											
Maurel & Prom Assistance Technique	EUR	100%	1 500 000	(273 400)	34 211 193	(33 095 911)	1 115 281	(1 526 885)	0	1 637 686	46 441
MP Trading	EUR	100%	500 000		500 000		500 000	222 357		Néant	(180 560)
MPEP France	EUR	100%	37 000		37 000	(37 000)	0	384 064		Néant	(94 598)
Etranger											
Maurel & Prom West Africa	EUR	100%	80 000	3 926 072	80 000	0	80 000	15 492 450	75 000 000	Néant	77 524 95
MPAT International (Genève)	EUR	99,99%	195 270	1 470 683	277 714	0	277 714	0	0	16 571 000	438 611
Maurel & Prom Colombia B.V.	USD	50%	61 000	1 650 691	92 430 958	(92 430 958)	0	2 638 930	0	Néant	(2 748 706)
Panther Eureka Srl (Sicile)	EUR	100%	128 572	169 973	10 756 245	(10 756 245)	0	2 212 744	0	Néant	(377 942)
Seplat Petroleum (c)	USD	20,46%			140 180 414	0	140 180 414	8 386	10 1594 879		
Cardinal (c)	USD	40%			6 059 688	(6 059 688)	0	0	0		
Integra Oil (c)	USD	10%	37 000		25 839 793	(25 839 793)	0	3 691 399	0	Néant	
MP Venezuela	EUR	100%	43 000	(29 159)	43 000	0	43 000	48 831 071	0	Néant	(671 893)
MP SIUW	EUR	100%			1		1	432 996	0	Néant	
Divers (b)					397 006	(396 995)	11	297 512 275	0		

(a) Intérêts courus inclus ;

(b) comprend l'ensemble des filiales autres que celles détaillées ci-dessus, détenues directement par Maurel & Prom SA

(c) aucune information disponible

Résultats des 5 derniers exercices

En Euros	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018
I - SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE					
a) Capital social	93 602 812	150 412 041	150 412 041	150 412 041	154 549 412
b) Nombre d'actions émises	121 562 094	195 340 313	195 340 313	195 340 313	200 713 522
II - RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS EFFECTIVES					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	17 337 130	16 154 394	16 144 493	17 942 804	18 169 332
b) Résultat net avant impôts, amortissements et provisions	3 834 131	30 657 865	-68 347 851	33 478 240	22 377 263
c) Impôts sur les bénéfices	-5 795	941 929	63 838	3 685 518	-521 146
d) Résultat net après impôts, amortissements et provisions	-140 559 277	-196 371 528	-37 492 782	22 971 076	16 912 001
e) Montant des bénéfices distribués (*)	0	0	0	0	0
III - RESULTAT DES OPERATIONS REDUIT A UNE SEULE ACTION					
a) Résultat après impôts, mais avant amortissements et provisions	0,031	0,162	-0,350	0,190	0,114
b) Résultat après impôts, amortissements et provisions	-1,156	-1,005	-0,192	0,118	0,084
c) Dividende net versé à chaque action (*)	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
IV - PERSONNEL					
a) Nombre de salariés	29,5	30	30	30	36
c) Montant de la masse salariale	4 684 313	6 029 085	5 750 170	5 845 096	7 678 612
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, oeuvres sociales, etc)	3 101 679	3 000 771	3 547 316	3 467 000	3 460 293

(*) Montant au titre de l'exercice indiqué, versé au cours de l'exercice suivant